

Comptes rendus

Le Comité Technique Local (CTL) était convoqué le 17 mai 2013.

Le CTL a été reconvoqué le 30 mai 2013 sur la question du budget de la Direction, ce point ayant été rejeté à l'unanimité des représentants des personnels lors de la première convocation le 17 mai.

Nous rendons ici compte des échanges que nous avons eu et de nos interventions.

Par ailleurs, nous vous retraçons les questions que nous avons soulevées et les réponses de la Direction lors d'une audience syndicale que nous avons sollicité (audience du 17 mai).

Enfin, notre section syndicale a décidé de participer à un groupe de travail sur la sécurité que la Directrice a convoqué le 29 mai. Nous expliquons notre démarche.

CTL du 17 mai 2013 (1^{ère} convocation)

Budget de la DDFIP de l'Essonne.

Ce point était soumis pour avis du comité technique local (donc soumis au vote des représentants du personnel).

- Bilan de l'exercice 2012.

Le budget 2012, en fonctionnement, est resté globalement assez stable par rapport à l'année 2011. Sa lecture a nécessité néanmoins un décryptage, compte tenu de crédits complémentaires alloués, de crédits gelés, de crédits repris par la centrale (dépenses centralisées).

Nous avons demandé des explications complémentaires au regard de la variation de plusieurs postes de dépenses, tels que les budgets fournitures, nettoyage des locaux ou fonctionnement informatique. Nous avons signalé que les collègues craignent de ne pas avoir assez de matériel ou fournitures (fournitures de bureau, papiers pour l'hygiène) et

Et constatent une nette détérioration de la qualité fournie (acheté dans le cadre d'un marché national) Il n'est pas acceptable que les conditions de travail soient impactées par les restrictions budgétaires.

La Directrice s'est engagée à faire remonter à la Centrale ces informations, ce que nous suivrons dans le courant de l'année.

Elle a précisé que la carte achat est contingentée, mais qu'en cas d'insuffisance ou d'alerte, elle pouvait être réabondée, en discussion avec les chefs de service.

A cette étape, nous avons demandé si Altis (La CASE) représentait toujours un coût, notamment de gardiennage : ce qui a été confirmé par la présidente, précisant que ce dossier est en instance auprès du tribunal.

Les agents n'ont pas à faire les frais d'un hypothétique transfert de SIP sur un site amianté, qu'ils n'ont pas demandé, et qui impacte aujourd'hui le budget local !



Le budget 2012, en dépenses d'amélioration, est quant à lui en chute libre, passant de 755.154 € à 289.170 €.

Le poste "Matériel informatique" a littéralement "fondu" du fait de l'acquisition antérieure des photocopieurs imprimantes réseaux : nous avons rappelé les difficultés d'utilisation à plusieurs d'un matériel d'impression commun.



Juin 2013

Même si les travaux d'entretien des immeubles domaniaux ne dépendent plus du budget local (178.252 € en 2012) voilà qui augure mal de l'entretien de bâtiments qui sont déjà en mauvais état (tel qu'à Corbeil et qui nécessitent pourtant des travaux urgents). En effet, la situation pourrait bien devenir alarmante pour la DDFiP du fait que les crédits d'amélioration de notre administration sont dorénavant mis dans un pot commun à la disposition du Préfet de région ! Il peut affecter nos crédits sur une autre administration... ou un autre département !

C'est cela la régionalisation que la CGT dénonce !

La poursuite de cette politique de destruction des services publics, c'est la MAP (Modernisation de l'Action Publique) et à l'Acte III de la décentralisation qui doit passer prochainement au Parlement et que la CGT condamne !

- Projet de budget 2013.

Le budget prévisionnel 2013 s'annonce comme un exercice de magicien !

Le total des crédits de paiements 2012 était de 8.843.715 €. La programmation des crédits de paiements pour 2013 est de 7.686.872 €, soit un manque de 1.156.844 € (13%) !

Ce n'est pas un trou, à ce niveau, mais un gouffre qui va nécessiter des choix au niveau de la Direction. Et même si des rallonges complémentaires seront attribuées en cours d'année, la baisse des crédits de 13% pour la DDFiP de l'Essonne n'est pas loin de l'annonce gouvernementale qui avait été faite, à l'automne 2012, de diminution des crédits de fonctionnement des administrations de 10% pour 2013.

Nous avons longuement insisté pour savoir sur quels postes budgétaires seront faites les économies. Puisque la direction va gérer des restrictions budgétaires drastiques, qu'elle précise aux représentants des personnels, et donc aux agents, où elle va couper ? A quelle hauteur ? Puisque certains postes sont incompressibles ! A une question claire, réponse... floue ! Manifestement, la question gêne tout autant que notre insistance à obtenir des réponses.

Si l'objectif de la Direction est « de préserver au maximum les conditions de vie des agents et l'exercice des missions », que des postes seront source d'économies (comme l'affranchissement ou les travaux d'amélioration des bâtiments où nous sommes locataires, voire même sur les bâtiments domaniaux), que toutes les dépenses sont examinées dans le moindre détail ou encore que des « dépenses seront différées », nous n'avons pas eu d'explications plus

claires quant au niveau de coupe par poste, pour que la DDFiP reste dans les clous budgétaires.

Cette information est capitale puisque ce sont les conditions de travail qui pourraient pâtir de choix budgétaires qui rendent déjà exsangues les services !

Ce qui est clair, c'est que le porte-monnaie est à moitié vide, et que les dépenses seront faites au compte-goutte... Seule information positive, le remplacement de la partie la plus vieillissante du parc ordinateurs (une centaine).

Tout au long de l'année, nous reposerons la question, à la Direction, des économies qui seront faites, des types de dépenses qui subiront des coupes, parce qu'il est fondamental de défendre les conditions de travail et d'exercice des missions des agents : faites nous remonter vos revendications !

L'ensemble des représentants des personnels a voté contre l'exécution du budget 2012 et le projet de budget 2013.

Formation professionnelle. Bilan de l'année 2012

Ce point était soumis pour avis du comité technique local.

Ce sujet à l'ordre du jour du CTL a donné lieu à peu d'échanges.

Nous soulignerons deux informations marquantes :

- le service de la Forpro a fonctionné d'avril à fin août à ½ effectifs.

- il n'y a pas de formation organisée sur la DDFiP de l'Essonne pour le concours de contrôleur 1ère classe. Partant du principe que "ce qui n'est pas prévu est interdit", pour l'ENFiP, dès lors que cette formation n'est pas prévue dans les textes, elle ne peut être organisée dans les DDFiP. Cette mesure permet de respecter le principe d'égalité entre les candidats, suivant les directions qui prendraient le soin de l'organiser alors que d'autres ne le feraient pas.

L'ensemble des représentants des personnels a voté pour ce point à l'ordre du jour, ce qui permet de souligner l'investissement des collègues de la Forpro.

Projet de protocole « accueil » de Palaiseau

Ce point était soumis pour avis du comité technique local.

Compte tenu du regroupement des sites de Palaiseau Nord et sud, Palaiseau devient « un grand site » fiscal qui donne lieu à l'établissement d'un protocole d'accueil pour l'accueil des usagers.

Ce protocole a fait l'objet d'une première réunion le 6 septembre 2012, puis trois autres en groupes de

travail au niveau départemental avec les chefs de service, des agents, des contrôleurs et la direction.

Il est centré sur un accueil physique généraliste et de renfort. Le courrier et le standard restent gérés par l'ensemble des services. L'adjoint du SIP de Palaiseau Sud est responsable de l'équipe qui doit, à terme, être polyvalente.

Nous avons insisté sur le fait que l'équipe de 3 était composée d'un caissier (filière GP) qui est bien sûr à la caisse, et que les deux autres collègues qui seront à la banque d'accueil sont tous deux de la filière fiscale. Il manque donc un agent de la filière GP à l'accueil ! Le dimensionnement ne paraît pas suffisant, compte tenu de la diversité des travaux qui leur sont attribués.

Nous avons questionné la direction sur la matérialisation physique de cet espace accueil, les indications du document étant pour le moins peu claires. En fait, les deux agents de l'accueil permanent seront à la banque où seront implantés 4 postes de travail informatiques ; l'un des deux boxes leur servira de "salle de repli" commune pour y ranger leurs effets personnels, avec un bureau et un poste informatique, cet espace étant personnel et fermé.

Nous avons rappelé que la banque est trop basse, générant des troubles musculo-squelettiques dommageables aux agents.

Par ailleurs, nous avons attiré l'attention de la direction dans la mise en oeuvre d'un planning de renfort prenant en compte la technicité mais aussi la spécificité des questions, Palaiseau ayant fusionné CDI-CDIF.

Pour la direction, l'ensemble de ces questions est "à surveiller" : nous y veillerons aussi !

Enfin nous avons obtenu une date probable de mise en place au 1er septembre.

Projet de protocole départemental « accueil fiscal de proximité »

Ce point était soumis pour avis du comité technique local.

Ce protocole national, décliné au plan local, précise les modalités suivant lesquelles les SIP non comptables doivent assurer l'accueil des contribuables et prendre en charge leurs questions se rapportant au recouvrement et inversement l'accueil par les trésoreries des contribuables soulevant des questions d'assiette.

Suivant les dispositions présentes dans le protocole soumis au CTL, l'accueil fiscal de proximité est mis en oeuvre « lorsqu'un usager dont le centre des finances publiques (CFP) ne gère qu'un seul aspect du dossier fiscal (assiette ou recouvrement) entre en

contact avec lui, au guichet ou par téléphone ».

Nous avons demandé à ce que le dispositif prévu par le protocole ne soit pas mis en oeuvre de façon stricte et trop rigoureuse.

Les agents saisis d'une question qui ne relève pas de leur domaine de compétence (par exemple, un contribuable posant une question d'assiette à des agents d'une trésorerie, ou se déplaçant en trésorerie pour solliciter un dégrèvement), doivent saisir les éléments dans Gaia Guichet, vérifier les pièces justificatives produites (même si le protocole simplifie le dispositif et ne nécessite plus obligatoirement le scannage des justificatifs) pour que le service destinataire puisse donner suite à la demande du contribuable.

Or, la saisie dans Gaia guichet est lourde et occasionne des surcroûts de travaux avec le retraitement de listes d'anomalies...ce dont chacun se passe aujourd'hui compte tenu de la situation des effectifs dans les services.

Si cette application doit perdurer, alors elle doit être largement revue et améliorée !

Nous avons également souligné que le dispositif ne devait pas s'appliquer (sinon à la marge) en cas de contact téléphonique. Il est bien plus simple, en cas de contact téléphonique, de solliciter du contribuable qu'il contacte le bon service que de passer par l'application Gaia guichet !!! Ce qui a été validé par la direction.

Les représentants CGT Finances Publiques ont voté contre la mise en place de ce protocole qui découle de la mise en place des SIP.

Projet de changement des horaires d'ouverture au public des trésoreries d'Arpajon et de Palaiseau

Ce point était soumis pour avis du comité technique local.

Les collègues de ces deux trésoreries ont été consultés et ont approuvé les nouveaux horaires d'ouverture de leur poste au public : le matin de 9h00 à 12h00 et l'après midi de 13h00 à 16h00.

Ces nouveaux horaires sont certes acceptés par les collègues, mais souvent plus par contrainte (manque de personnel) que par choix : afin de libérer du temps pour d'autres missions que l'accueil, par ailleurs sans alléger obligatoirement la réception qui n'est que déplacée au lendemain !

Compte tenu du vote favorable des agents, mais pour ces raisons, les représentants CGT Finances Publiques se sont abstenus.

Tableau de bord de veille sociale : Bilan 2012

Le tableau de bord de veille sociale, communiqué

aux représentants des personnels pour information, recense des informations en matière de santé, sécurité condition de vie au travail (par ex, le nombre de congés maladies, de violence aux personnels...), de relations professionnelles (appels de notation, sanctions disciplinaires) ou de relations sociales. Les indicateurs retenus sont fixés par la Centrale.

S'il est difficile d'avoir un recul sur les données fournies par la direction (le tableau de bord a été mis en place au 1er janvier 2012), quelques données sont significatives :

- le nombre de jours de congés maladie de courte durée était de 918 pour toute l'année donnant lieu à l'application d'une retenue au titre du jour de carence. Ce chiffre légitime notre revendication de voir supprimer l'application du jour de carence au plus tôt qui ampute notre pouvoir d'achat.

- le nombre d'écartements d'horaires variable était de 1.317 pour l'année. Ce qui démontre que l'on peut faire des heures sans être payé !!!

- 17 violences ou menaces verbales d'origine externe (contribuables) ont fait l'objet d'un signalement. Il est important que chaque collègue dans cette situation fasse remonter les menaces dont il serait l'objet.

Questions diverses :

- **Matériel pour les géomètres** : L'appareil LEICA de levé à rayon laser et infra rouge est en panne depuis décembre 2012 ; il est demandé à la direction un remplacement ou une réparation rapide ?

La direction nous indique que "ça va vite se décider".

- **Le pôle enregistrement de Corbeil** est officiellement créé mais toujours pas mis en place. Nous avons demandé la date prévisible d'installation des collègues de l'enregistrement sur ce pôle, et les personnes concernées par ce transfert.

M. FUNEL répond qu'il ne peut être mis en place qu'à partir du moment où l'enregistrement est à jour, mais c'est en bonne voie sur Juvisy. Donc pas avant le 1^{er} janvier 2014 et il peut être envisagé qu'une partie du pôle soit mise en place, le restant plus tard.

Nous avons réaffirmé que cette date était importante pour ces collègues qui peuvent être amenés à opter pour d'autres choix (mutation notamment).

A notre demande, le CTL sera de nouveau consulté avant la mise en place du pôle, ce qui permettra de redéfinir le périmètre des agents concernés.

- **Qu'en est-il de la fusion des SIE sur Juvisy ?**

La direction répond plus globalement que cette année, des projets n'aboutiront pas. Il est prévu :

- que la mise en place du SIP de Yerres soit différée ;

- la fusion des SIE de Palaiseau se fera après la présentation d'un projet de plan. Cette fusion doit se faire obligatoirement au 1er janvier ;

- pour la fusion des SIE de Juvisy, c'est plus complexe ; il faudrait que les services soient au même étage, ce qui nécessite beaucoup de travaux et il n'y a pas de financement ;

- le SIP de Juvisy Sud sera mis en place avec transfert du recouvrement de Savigny (4 agents), la date restant à déterminer.

- **Problème de sécurité à la DDFIP Champs Elysées :**

L'accès à l'escalier de secours ne sera pas possible si les portes au 2^o (salle informatique) et 3^o étage (bureau du secrétariat) sont fermées, ce qui est le cas actuellement !

La direction va trouver une solution afin que les accès de secours puissent officier es qualité !

- **Tondeuse à Juvisy :**

La direction devait fournir une tondeuse à Juvisy qui n'avait pas encore été livrée.

Plusieurs options sont à l'étude, notamment la mutualisation de la tondeuse, qui devrait être utilisée sur d'autres sites.

Nous avons fait remarquer à la directrice que cette dernière proposition risquait pour le moins de trouver des difficultés pratiques en terme d'organisation, si l'on en veut pour preuve les aléas météo et notamment la pluviométrie de ces derniers mois !

CTL du 30 mai 2013 (2ème convocation)

Le CTL était convoqué sur le seul point du budget compte tenu du vote unanime contre des représentants des personnels lors de la 1^{ère} convocation.

Budget de la DDFIP de l'Essonne.

La direction nous a informé avoir demandé à la centrale le déblocage d'un budget pour faire face à plusieurs priorités :

- la sécurité

- l'entretien des chaudières

- le rehaussement de la banque d'accueil de Palaiseau

A ce jour la direction ne dispose toujours pas du fléchage des crédits, et attend une réponse à la dernière demande de déblocage budgétaire.

Nous avons interpellé la direction quant aux difficultés rencontrées sur les sites pour faire face aux nécessaires achats de fourniture de bureau et d'hygiène, les premières dotations des cartes achats, fortement réduites, étant déjà consommées sur plusieurs sites : les collègues craignant de ne plus avoir le matériel nécessaire pour leur mission, ou le matériel d'hygiène indispensable pour simplement des conditions de travail décentes.

Rappelons que ce sont les chefs de service qui doivent demander ce ré abondement à la direction quand leur (maigre) budget arrive au seuil d'alerte !

La directrice nous a indiqué qu'il allait être établi un état des lieux, site par site, à fin d'analyse des dépenses et de besoins de ré abondement des cartes-achats, pour ne pas arriver à des situations de pénurie.

S'agissant du chauffage, les pannes récurrentes constatées cette année ont fortement dégradé les conditions de travail des collègues sur plusieurs sites, ce qui n'est pas acceptable. Nous avons mis en garde la direction qu'à défaut de chauffage efficace dès cet automne, nous proposerions aux collègues de faire valoir leur droit de retrait.

Nous n'accepterons pas que des collègues travaillent dans des conditions insupportables.

La direction a pris bonne note et nous a assuré que tout était mis en œuvre (état des lieux site par site : révision / réparation des chaudières) afin d'éviter ces problèmes de chauffage à l'avenir.

Le "Un pour Tous !" Déjà évoqué au CTL du 17 mai, la directrice nous a réaffirmé que le contexte budgétaire l'amenait à "mutualiser" sur le département du matériel ; exemple avec la tondeuse à gazon qui vient d'être achetée et livrée à Juvisy (nous lui avons présenté la pétition intersyndicale signée massivement par les collègues de Juvisy) : elle sera ponctuellement "empruntée" par les collègues de la logistique pour entretenir des sites à proximité (trésoreries notamment), de façon programmée, tous les sites ne pouvant pas être équipés.

La baisse drastique du budget 2013 nous impose une vigilance quant aux répercussions sur les conditions de travail des collègues. Nous avons informé la direction que nous ne manquerons pas, à chaque rencontre (CTL, CAP...) de demander un point d'étape budgétaire.

La gardienne du CDIF de Corbeil ayant obtenu sa mutation (hors Essonne), et aucune arrivée d'agents techniques n'ayant été constatée sur le département, nous

avons demandé comment ils allaient suppléer à cette vacance de poste ?

Après avoir pris contact avec la centrale, la directrice nous a assuré qu'il serait pourvu, soit par le biais d'une mutation interne au 91, soit par l'embauche d'un gardien sous contrat (comme ce fût le cas pour la DDFIP rue des Mazières).

Les organisations syndicales ont unanimement confirmé leur vote initial du CTL du 17 mai sur le budget : CONTRE !

Questions diverses :

- Lors de notre dernière visite sur le site de Palaiseau "CDI/CDIF" les collègues ont demandé :

** que soit examinée par la direction la possibilité de créer, au sein des SIP, un secteur foncier au sein des secteurs d'assiette, ce que nous avons relayé au CTL ;*

** que soit réexaminée (en terme d'emplois) la charge de travail (nombre d'articles/agent), et notamment que soit pris en compte d'une part la forte technicité de ce secteur géographique, et d'autre part la double mission "CDI" et "CDIF".*

La direction doit examiner cette demande.

- Les fiches de paye arrivent toujours avec deux mois de retard !

La directrice a pris note, et a semblé surprise qu'elles ne soient toujours pas transmises sous pli (pour garantir la confidentialité des informations personnelles qui apparaissent sur la fiche de paye).

- Notation :

Le délai de 8 jours pour signer la "notification" est-il décompté en jours francs, comme c'est indiqué pour le délai de 15 jours concernant le recours hiérarchique ?

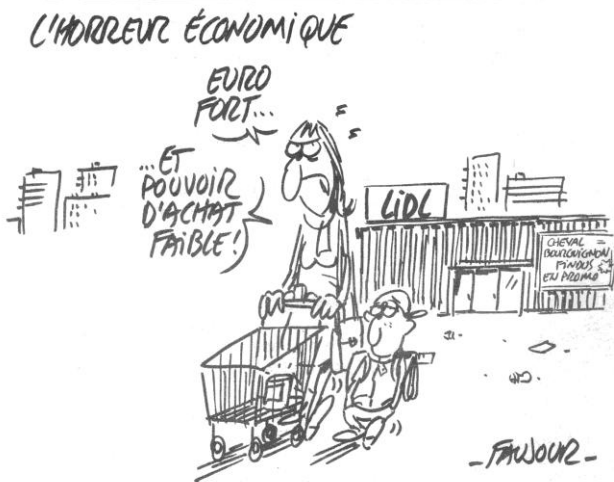
Cette mention n'étant pas précisée dans les instructions ou guides, la direction s'est engagée à avoir une approche au cas par cas, précisant qu'"on ne va pas mégoter sur un ou deux jours".

La direction, sur ce sujet, a montré une certaine souplesse quant au strict respect de ce délai ; cependant, nous invitons les collègues à être attentifs aux délais afin de ne pas se mettre en difficulté en cas de demande de recours hiérarchique et CAPL.

- Contrôle fiscal :

Nous avons demandé que soit remonté à la DG les difficultés rencontrées par les vérificateurs du fait du temps de plus en plus important passé à des tâches administratives (RIALTO) en lieu et place de leur mission première : le contrôle fiscal !

La direction s'est engagée à faire remonter cette alerte des services de vérification.



Audience Syndicale du 17 mai

Le 10 avril, nous avons sollicité une audience syndicale à la Directrice sur plusieurs sujets d'actualité que nous voulions soulever.

Compte tenu de la période de congés, cette audience s'est tenue le 17 mai, après le 1^{er} CTL.

- Sur les journées d'intempéries (neige).

Nous avons connu, les 12 et 13 mars, deux jours de fortes et soudaines chutes de neige sur le département. Nous avons été confronté, dans l'Essonne, à deux autres périodes de même nature cet hiver.

Les périodes d'intempéries que nous avons connu cet hiver, à trois reprises, ont entraîné des difficultés pour les collègues à se déplacer et se rendre sur leur lieu de travail ou à ne pas pouvoir se déplacer (des collègues ont du poser des congés).

La Direction Générale (bureau RH1A) a adressé, en janvier, au réseau, un message indiquant :

Mesdames, Messieurs,

En raison des difficultés de transport, liées aux intempéries, il est rappelé, d'une manière générale, que les directions sont les mieux à même d'apprécier les difficultés que certains agents peuvent éprouver pour rejoindre leur poste de travail afin de déterminer les mesures à prendre.

Nous demandons à la Directrice d'accorder, à titre exceptionnel, une autorisation d'absence à l'ensemble des agents de l'Essonne qui pourrait être prise sur l'un « des ponts naturels » (cette décision a été prise dans le Val de Marne).

Réponse à notre demande.

Le Directrice a écarté l'octroi, à tous les agents, d'une « journée exceptionnelle » tel que nous le demandions, le Directeur du Val de Marne ayant pris une décision générale pour tous ses agents sans prendre l'attache de la centrale.

Pour la DDFiP de l'Essonne, les agents pouvaient se voir octroyer des facilités horaires en cas de difficultés pour rejoindre ou quitter leur poste de travail (suivant une note de la centrale, bureau RH1A).

La situation des agents doit être examinée au cas par cas, en lien avec le service RH de la direction.

Nous vous invitons à nous faire part des difficultés que vous avez rencontré et à nous saisir, dès lors que des facilités horaires vous ont été refusées, pour que nous fassions remonter et examiner votre situation auprès du service RH.

- Sur le contrôle déontologique des dossiers des agents.

Dans le cadre du contrôle déontologique du dossier des agents, des collègues ont reçu, sur leur messagerie professionnelle des demandes de renseignements.

Cette situation est anormale, la messagerie professionnelle devant, pour nous, rester professionnelle d'autant que les demandes adressées concernent le foyer fiscal.

Nous avons demandé que les agents de la DDFiP soit traités comme n'importe quel contribuable.

Réponse à notre demande.

Le cheminement retenu pour les demandes de renseignements dans le cadre du contrôle des dossiers des agents était vu comme une mesure de simplification par la Direction.

Toutefois, la procédure sera revue par la Direction pour que les demandes de renseignements ne soient pas adressées sur la messagerie professionnelle des agents.

Sur le besoin de respect des agents

En pleine actualité de l'affaire Cahuzac il nous paraissait important d'attirer l'attention de la Direction sur la situation des agents, en première ligne, qui peuvent être la cible privilégiée des contribuables.

Nous ne pouvons accepter que les agents paient les frais de la situation, subissent de la part d'usagers

sarcasmes, quolibets et remarques désobligeantes dans l'accomplissement de leurs missions.

Il est, pour nous, important que la DDFIP prenne toutes les mesures pour que les agents puissent accomplir leur activité au service de l'intérêt général dans des conditions normales et que dans le contexte de l'affaire Cahuzac les agents se sentent soutenus et défendus par la DDFIP.

Réponse à notre demande.

Au-delà des mesures d'affichage d'appel au respect de la part des contribuables, la Direction a saisi les chefs de services pour qu'ils soient aux côtés des agents pendant la campagne d'information.

Si vous êtes confronté à l'agressivité d'un contribuable, n'hésitez pas à le remonter à la Direction par le biais d'une fiche de signalement et à nous en informer pour que nous puissions suivre votre demande et des suites données.

- Sur la venue du Directeur Général le 27 mars 2013 à la DDFIP de l'Essonne.

Le Directeur Général est venu dans l'Essonne, à la DDFIP des Mazières, mercredi 23 mars dernier.

Cette venue a été entourée de la plus grande discrétion.

Nous soulignons à la Directrice qu'il est fort dommageable que les organisations syndicales n'en aient pas été informées et qu'aucune audience n'ait pu de ce fait avoir lieu.

Nous indiquons, dans notre message à la Directrice:

Si nous avons été prévenus de sa visite, nous aurions pu soulever les difficultés que rencontrent les collègues au quotidien, les ravages résultants des suppressions d'emploi quant à l'accomplissement de nos missions, les notes qu'ils ne peuvent plus assimiler, le manque d'anticipation des mesures que les collègues apprennent par la presse, des changements qui s'ajoutent à des tâches déjà multiples (le CICE, le changement de taux de TVA, les exonérations de CFE à traiter en CTX, la révision en cours des VL des locaux commerciaux...).

Si nous avons été prévenus de sa visite, nous aurions pu évoquer les effets désastreux que vont avoir les restrictions budgétaires sur le fonctionnement des services, les inquiétudes que nous pouvons formuler sur le déroulement de la campagne IR qui va prochainement arriver, les interrogations légitimes quand au maintien du maillage territorial.....

Si nous avons été prévenus de sa visite, nous aurions pu lui rappeler que nous ne sommes ni des nantis ni des privilégiés, mais des salariés, à forte technicité, attachés à leurs missions et profondément affectés par la détérioration de notre travail, supportant pour la 3ème année consécutive le gel du point d'indice.

Réponse à notre demande.

Le Directeur Général n'a pas rencontré l'équipe de Direction.

Il ne s'est déplacé que pour rencontrer les chefs d'entreprises, la Chambre de Commerce, pour vérifier l'application du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au regard des PME qui en seraient écartée.

Le Directeur Général doit revenir dans l'Essonne (une des rares directions qu'il n'a pas visité) pour y rencontrer l'équipe de Direction, les personnels....et espérons les représentants des personnels.

Nous aurons beaucoup de choses à lui dire.

Groupe de travail sur la sécurité.

Un groupe de travail a été constitué, au niveau national, pour aborder les questions de sécurité dans les services.

Les mesures à mettre en œuvre s'articulent autour de plusieurs grands thèmes :

- une politique d'information appelant au respect des personnels de la DGFIP ;
- faire évoluer les moyens de paiement pour limiter les risques ;
- mettre en place un plan de sécurisation des bâtiments ;
- renforcer la politique de prévention pour permettre aux agents de gérer au mieux les situations difficiles ;
- consolider l'accompagnement des personnels en cas d'incident ;
- renforcer la protection des personnels de la DGFIP.

La Directrice de l'Essonne a proposé de mettre en place un groupe de travail dans la DDFIP pour décliner localement les axes du plan sécurité.

Le groupe de travail s'est réuni, pour la première fois, le 29 mai. Il est composé de collègues de la Direction (divisions BIL, RH, MMR), de collègues des services (mixant les grades, les services, la filière)

la secrétaire du CHS-CT et un représentant par organisation syndicale représentée au CTL.

Notre section syndicale a, compte tenu des sujets abordés, des enjeux importants touchant aux conditions de travail, décidé de participer à ce groupe de travail.

Le groupe de travail pourra être amené à consulter des personnels, à entendre des personnels pour affiner les recommandations qu'il peut être amené à formuler pour décliner un plan local de sécurité.

Le groupe de travail pourrait également consulter (à notre sollicitation) des personnels de services en charge de la sécurité (suivant leur disponibilité) : par exemple, des services de police, de pompiers...

La ligne de conduite que nous nous fixerons, section CGT Finances Publiques, dans ce groupe de travail et qui a été exposé lors de cette première réunion, tient à la sécurité des personnels. Les préconisations que nous ferons auront pour objet la sécurité de chacun.

Nous interviendrons en conséquence pour que les mesures qui seront recommandées par ce groupe de travail et qui verront le jour via les services de la Direction soit axées sur la sécurité des agents, parce qu'il est fondamental que l'humain soit au cœur de la DGFIP.

Nous avons par ailleurs souligné, lors de cette première réunion, que les objectifs fixés sont ambitieux mais que les besoins en sécurité sur la direction sont réels.

Des situations à risque existent bel et bien dans les services. Il pourrait suffire d'enjamber une banque d'accueil dans un service pour accéder aux fonds détenus, de surveiller les allées et venues de collègues pour comprendre des dégagements....

Nous avons indiqué que les ambitions affichées et la prise en compte de la réalité des risques des services ne doit pas accoucher d'une souris !

Les contraintes budgétaires sont là, et nous l'avons largement abordé lors du CTL du 17 mai.

Pour la Directrice, le groupe de travail sur la sécurité pouvait faire des propositions en terme d'adaptation immobilière. Le seul obstacle sera budgétaire.

Mais nous avons souligné que si nous avons des craintes que les propositions du groupe de travail ne débouchent que sur des recommandations, des fiches techniques, des adaptations de comportements ou encore des formations (même si cela constituera déjà une avancée dans la protection des personnels) notre organisation proposera les adaptations immobilières

nécessaire pour renforcer la sécurité des agents dès lors que cela s'avèrera nécessaire.

Notre démarche, au sein de ce groupe de travail, sera de faire aboutir les revendications des personnels. Notre objectif sera de vous consulter, le plus largement possible, pour que nous fassions avancer les normes de sécurité et limiter les risques de chacun dans la direction.

Le prochain groupe de travail est convoqué début juillet.



Les correspondants CGT Finances publiques de l'Essonne

Arpajon	Nicole RICHARD	01.69.26.84.44
Corbeil	Paulette LEMOINE	01.64.96.83.52
Corbeil CH	Gilles BAUDET	01.48.18.80.72
Corbeil CH	Sylvie BOISSON	01.60.90.51.53
Corbeil HDI	Agnès RISACHER	01.60.90.52.62
Corbeil HDIF	Guy ANDRIEU	01.60.90.51.45
Etampes	Dominique TISSIER	01.69.92.65.63
Evry	Eric NAYAC	01.69.47.19.20
Evry	Elisabeth SPONTON	06.62.35.03.28
Evry municipale	Michèle SENECHAL	01.69.47.13.81
Evry municipale	Norbert DEJEAN	01.69.47.13.75
Evry TG	Fabienne LE FUR	01.69.13.27.05
Juvisy	Pascal BONODOT	01.69.12.53.80
Dourdan	Isabelle DULIEU-THOMAS	01.64.59.70.63
Massy CH	Pascale AMBLARD	01.69.93.32.03
Massy Nord	Angélique TEILLARD	01.69.93.32.47
Massy Sud	Florence TERNISIEN-GYSIN	01.60.13.85.43
Palaiseau	Mario OCCHIPINTI	01.69.31.84.44
Savigny	Claude BOURDAJAUD	01.69.44.83.63
SIP Arpajon	Anthony FAGON	01.69.26.84.73
SIP Jusisy	Nicolas DAVID	01.69.12.53.98

Vous pouvez consulter notre site internet
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>